

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-256/SG/IAM octroyant une somme de 500 000 FD pour la Fête la AID EL ADHA

n° 75-256/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

17 février 1975

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1975

Date du numéro

10 mars 1975

TEXTE INTÉGRAL

Une somme de cinq cent mille francs est mise a la disponible à M. Jacques Josquin, Chef du District de Djibouti, president de la commission chargée d'organiser les manifestationsréccrétive à l'occaton de la fete de l'Aid el Adha du 24 décenbre1974.